

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 50

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cantons suisses, le duc de Savoie leur accorda la paix. Ils rappelèrent leurs femmes et leurs enfants, et vécurent dès lors dans une grande tranquillité et dans la soumission à leurs princes.

Monsieur le *Conteur*,

Êtes-vous bien sûr que l'étymologie que vous donnez du nom de *Sandoz* soit aussi incontestable qu'elle est ingénieuse? Donner le nom d'une étoffe à celui qui la vend ou la fabrique, je ne dis pas que ce soit impossible, mais c'en serait, à ma connaissance, l'un des premiers exemples. Une bonne moitié des noms propres est empruntée aux professions ou aux fonctions de ceux qui les ont portés les premiers; je ne pense pas que vous en trouviez aisément un second pris aux produits fabriqués ou vendus par eux. En ce qui concerne en particulier le nom de *Sandoz*, — je ne parle pas des autres formes de consonnance analogue, — je lui ai toujours entendu attribuer une origine bien différente: *Sandoz* (*Sandol*, *Sandolz*) serait la contraction de *sans dols*, sans fraudes, *sine dolo*, et constituerait un surnom honorifique, analogue à ceux de *Ehrmann*, *Gutmann*, *Klughorz*, etc., qui se rencontrent encore si souvent parmi les noms de famille allemands. Ce qui prouve que telle est l'origine du nom, ou, pour mieux dire, que telle est l'origine que lui attribuent d'ancienne date les membres de la famille *Sandoz*, c'est que leurs armoiries, — essentiellement parlantes, — représentent ce qu'on appelle en blason une *bonne foi* ou une *foi*, c'est-à-dire deux mains jointes ensemble et posées en fasce, traduction graphique de *sans dol*, sans fraude.

Bien loin de moi, Monsieur, la pensée de trancher cette question, que votre collaborateur a traitée d'ailleurs avec tant de science et de compétence, mais il m'a semblé que l'explication différente donnée à ce nom méritait tout au moins d'être rappelée. Voilà pourquoi je me suis permis de vous écrire ces quelques lignes, dont vous ferez l'usage que vous voudrez.

Bien à vous, Monsieur,

Dr GONTIER.

« *A la Rédaction du Conteur vaudois, Lausanne.*

Pourquoi, quand chacun fait son possible pour prêcher contre l'ivrognerie et ses suites, les journaux, autant les uns que les autres, se plaisent-ils à raconter les bons mots des ivrognes?

Plus l'on fera de bruit autour de ce vice, qui malheureusement règne en maître dans le canton de Vaud, et amène la plupart des vices, des divorces, des ruines morales et physiques, plus il ira en emigrant; il faudrait le combattre pouce à pouce, par un fort renchérissement sur les droits à payer pour établir un café, par une police sévère, sérieuse, et par une punition corporelle pour ceux que l'on trouverait dans les rues et dans cet état. Prenez l'homme par l'amour-propre, vous en ferez peut-être quelque chose!

Il y a tant de gens qui ont de l'esprit et qui font de l'esprit! Les bons mots courrent les rues; et vous auriez assez à glaner sans recueillir des anecdotes tristes à lire pour tout esprit sérieux, réfléchi et moral. »

La lettre qu'on vient de lire nous a été adressée au sujet d'une anecdote insérée dans notre numéro du 30 novembre. L'auteur de cette épître, — qui ne l'a pas signée, — nous fait une leçon de morale tout à fait inopportun, attendu que les lignes qui l'ont froissé n'avaient précisément d'autre but que celui de montrer toute l'horreur d'un vice qui persiste même dans les situations les plus graves, telles que celle de l'accident que nous avons signalé.

Notre correspondant n'en n'a, paraît-il, pas saisi le sens; il ne fallait cependant pas beaucoup d'esprit pour cela. Nous lui ferons observer, du reste, que rien n'est moins moral que l'anonyme, car tout ce qui est fait dans une bonne intention doit être signé; il n'y a que le mal qu'on ne signe pas.

Ainsi, monsieur l'anonyme, quand vous voudrez donner des leçons de sagesse, ayez au moins la franchise de vous faire connaître.

En lisant le tableau du personnel de la troupe dramatique, publié chaque année avant l'ouverture de la saison théâtrale, nous y voyons les différents emplois donnés aux artistes, désignés sous des noms qui ne sont peut-être pas très familiers à beaucoup de personnes; telles sont, par exemple, les désignations de *premier rôle marqué*, *troisième rôle*, *ingénuité*, *grande coquette*, *soubrette*, *père noble*, etc., etc. Nous pensons que quelques explications à ce sujet peuvent offrir quelque intérêt. Voici donc la définition des principaux rôles, qui se répartissent entre les divers artistes d'une troupe :

HOMMES

Le premier rôle est celui qui doit tenir dans le drame ou la comédie tout l'intérêt de l'action qui se développe, soit dans le haut comique, soit dans le dramatique, c'est-à-dire depuis *Hamlet* jusqu'à *Robert-Macaire*.

L'amoureux ou jeune premier a un caractère plus uniforme; c'est le prétendant à la main de toutes les belles. Dans la comédie, il se caractérise par la distinction, la noblesse; dans le drame, par la fougue dans les sentiments de la passion.

Père noble. Homme de bon ton, diction sage et raisonnable.

Premier rôle marqué. Sentiments plus énergiques et par conséquent jeu plus développé que chez le père noble.

Premier comique. Verve, entrain, jovialité, physionomie on ne peut plus mobile. Le premier comique doit être, dans son genre, ce qu'est le premier rôle dans le sien, c'est-à-dire le dieu Prothée de la scène.

Le second comique. Gaucherie calculée; figure naïve et masque parfois excentrique, portant à l'hilarité.

L'amoureux-comique. Cette définition est tant soit peu amphibiologique, c'est-à-dire ni chair ni poisson, ou plutôt être tous les deux à la fois, et surtout bien porter l'habit noir.

Après le premier comique, nous avons oublié de parler du *premier comique marqué*. Cette dénomination s'explique d'elle-même; ce genre de rôle est toujours dévolu de droit à l'artiste expérimenté et au fait des ruses du métier. Nourri dans le sérial, comme on dit généralement, il doit en con-